



CNRS-INRIA
INSERM-IRD

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.net>

N° 46 – Avril 2003

Le Printemps s'annonce chaud !

**Nous assistons à une offensive gouvernementale « musclée » :
contre la Fonction Publique et les acquis sociaux...
De nombreuses actions sont prévues...**

1- Défense de la recherche publique :

Depuis quatre mois, la recherche publique a subi une réduction sans précédent de ses moyens, crédits annulés en décembre 2002, crédits 2003 en diminution de 20% en moyenne, annulation le 14 Mars d'environ 10% selon les EPST, diminution de l'emploi scientifique, suppression de 137 postes de chercheurs au CNRS et à l'INSERM, précarisation de l'emploi avec la création de CDD "Post-doc", insuffisance de l'emploi ITA qui conduit à la sous-traitance ou au recrutement contractuel.

La forte mobilisation de la communauté scientifique a constraint le gouvernement à un premier recul : le 9 avril, il a annulé le gel des crédits de la recherche publique. Mais le compte n'y est pas. Malgré ce dégel, le désengagement de l'Etat est toujours aussi dramatique. Les diminutions de crédits de paiement de la loi de finance 2003 ; les annulations du 31 décembre 2002 et du 15 mars 2003 représentent globalement, une baisse de recette de l'ordre de 34 % au CNRS, 29 % au CEA, 28 % à l'INSERM, 26 % à l'INRA, pour les organismes les plus touchés, qui se traduisent par des baisses de crédits récurrents des laboratoires auxquels s'ajoutent des diminutions plus discrètes mais bien plus fortes sur les investissements mi-lourds, les opérations immobilières, etc.

Ces réductions drastiques des crédits et des emplois ne sont pas que le résultat d'une situation économique délicate conséquence d'une politique agressive des Etats-Unis. Elles sont un outil pour transformer profondément le système public de recherche. Pour le Ministère la recherche doit se tourner davantage vers le transfert et la valorisation. Il veut revoir l'organisation de la recherche, ses modes de financement, les statuts des personnels, les carrières, les régimes indemnitaire qui doivent s'adapter à la notion d'objectifs car la recherche doit maintenant s'organiser par projet de courte durée avec des objectifs finalisés.

Cette politique remet profondément en cause l'avenir de la recherche publique et sa nocivité est particulièrement ressentie par les jeunes chercheurs, enseignants-chercheurs et ITA.

Devant la remise en cause du service public, les organisations syndicales appellent les personnels à rester fortement mobilisés :

le mardi 29 avril à 10 heures, à un rassemblement témoignage des personnels avec posters, conférence de presse (avec la participation des membres des Conseils d'administration des organismes, des directeurs de laboratoire ou des représentants des Conseils de laboratoires, pour présenter les conséquences des restrictions de crédits sur les recherches entreprises dans leurs laboratoires).

Pour la région parisienne : rendez-vous : Amphithéâtre D, au Campus Pitié-Salpêtrière, 91 boulevard de l'Hôpital, Paris 13 ème, métro Saint-Marcel.

- **le mardi 6 mai 2003**, les syndicats de la recherche publique, en convergence avec l'Education Nationale, appellent à une journée d'action pour la défense de la recherche publique.

Pour la région parisienne : manifestation à 14 heures, de Jussieu vers Matignon.

2- Défense de nos régimes de retraite :

Les projets gouvernementaux sont scandaleux et inacceptables : le gouvernement prévoit :

- d'allonger le temps de cotisation,
- baisser fortement le niveau des pensions,
- augmenter les cotisations,
- remise en cause des droits pour lesquels ils ont opté, pour les personnels titularisés entre 1984 et 1985 et ayant demandé la validation des années de non-titulaire, (car ils devront payer plus cher pour moins de droits)

Ni négociations en amont, ni négociations aujourd'hui, ni négociations annoncées avant la sortie des textes définitifs, refus absolu de débattre d'une autre alternative que celle du recul des droits : telle est l'attitude du gouvernement !

Il faut agir massivement et sans attendre !

Ensemble empêchons ce sale coup !

Deux rendez-vous sont d'ores et déjà prévus qui seront, n'en doutons pas, des moments de mobilisation interprofessionnelle, d'expression de la colère des travailleurs et d'exigence de satisfaction des revendications :

- **Le 1er Mai 2003** : manifestation.
- **Le 13 Mai 2003** : grève et manifestations.

Ces actions doivent être préparées par de nombreuses assemblées générales des personnels.

**L'avenir de la recherche est en jeu,
Nos retraites sont menacées,
Sans mobilisation, nous n'aurons aucune chance de gagner.**

Des tracts et appels spécifiques pour chaque action vous parviendront séparément.

Nous demandons aux sections et régions de nous tenir informés de l'état de mobilisation et des actions engagées localement.

Pour le Bureau National,
Nadine ELIE-NDIAYE